



Tarifs « Vie et Services » :

Entretien des Locaux dans le cadre d'un PLAN APA

Prestation régulière : Tarification horaire applicables selon le nombre d'heures facturées.

	TVA 5.5 %	
Tarif horaire avant réduction ou crédit d'impôts*	HT 23.36 €	TTC 24.64 €
Coût horaire net après réduction ou crédit d'impôts	HT 11.68 €	TTC 12.32 €

Tarifs applicables du 1/03/2020 au 31/12/2020

Ces tarifs sont fixés en fonction du volume horaire réellement utilisé par le client dans le mois.

Un devis gratuit est établi systématiquement.

Aucun frais de dossier

Réduction ou crédit d'impôts :

Etant agréé par la préfecture vous pouvez bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôts de 50% des sommes dépensées (plafonds compris entre 12000 et 15000 euros par an selon leur situation familiale ; selon la loi fiscale en vigueur ; art 199 sexdecies du C.G.I).

Conditions et modes de paiement acceptés :

Virement bancaire, Chèque bancaire, CESU préfinancé

Frais kilométriques :

Pour les déplacements effectués par l'intervenant pendant sa prestation, 0.45€ sont facturés par kilomètre parcouru.

Sinistres :

En cas de détérioration ou casse de notre responsabilité nous nous engageons à dédommager nos clients après l'application d'une franchise de 60€

Durée minimale des interventions :

2 heures

*Dans les conditions posées par l'article 199 sexdécies du CGI, sous réserve de modification de la législation
Les présentes informations sont données à titre indicatif et n'ont aucune valeur contractuelle.